Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

OSIRIS

BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 152 Mars 2012

Sommaire

Éditorial
Après douze ans de régime de l'alternance quelles perspectives pour le secteur des TIC ?
Actualités
Le titre Sonatel à la hausse à la BRVM
Plus de 720 000 Sénégalais inscrits sur Facebook
Refonte du site web de Wal Fadjri
People Input distingué lors du salon UEMOA-NetCom
3475 noms de domaines enregistrés dans le .sn
Le dividende de l'action Sonatel fixé à 14.500 FCFA
Youssou Ndour dément être intéressé par une licence de télécommunications
Séminaire sur le web sur le déploiement d'IPv6
Mamadou Aïdara Diop intègre le Conseil d'administration du groupe Sonatel
2STV et TFM introduisent le livetweet dans leurs émissions
Lancement du site Dorgoo.com
Lancement du concours Oscar TICE à Tambacounda et Kédougou
Senmobile remporte le premier prix du concours Apps for Africa pour l'Afrique de l'Ouest
Politique
Suite à la démission du gouvernement Moustapha Guirassy dresse son bilan
Infrastructures et services
Forum régional sur la transition vers le numérique et le dividende numérique
Atelier sous-régional sur l'infrastructure Internet en Afrique
Projets
Prochain lancement de SenTV
Mise en place d'une écotaxe pour la gestion des déchets électroniques
Rendez-vous
Journées « Logiciels libres » du campus numérique francophone de Dakar (6-7 avril 2012)
e-Health Africa Conference (18-19 April 2012, Nairobi, Kenya)
Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC (26 avril 2012)

Éditorial

Après douze ans de régime de l'alternance quelles perspectives pour le secteur des TIC ?

La victoire de Macky Sall lors du second tour de l'élection présidentielle du 25 mars 2012 clôt un cycle d'une douzaine d'années pendant lesquelles M° Abdoulaye Wade a présidé aux destinées du Sénégal. Le moment est donc venu d'esquisser le bilan des politiques publiques relatives à la société de l'information mises en œuvre durant cette période. D'emblée, il faut souligner que M° Abdoulaye Wade a manifesté un intérêt particulier pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) avant même d'accéder à la magistrature suprême ce qui lui a valu de se voir confier la coordination du volet TIC du NEPAD peu de temps après son accession au pouvoir. L'importance accordée aux TIC sera confirmée dès février 2001 avec la création d'un ministère de la Communication et des nouvelles technologies qui disparaitra cependant de l'organigramme gouvernemental en mai 2001, suite à un remaniement ministériel, et verra la gestion du secteur des TIC confiée au Secrétariat général du gouvernement jusqu'en novembre 2002. Autre décision importante, la suppression en juin 2001 de la Délégation à l'informatique (DINFO), qui n'avait guère brillé par ses réalisations, et son remplacement par la Direction de l'informatique de l'Etat (DIE) qui sera transformée en Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) en juillet 2004 et qui s'est distinguée par la mise en place d'un intranet administratif couvrant les régions et les départements et qui est un des principaux leviers de la modernisation de l'Etat. Enfin, l'année 2001 a vu l'adoption d'un nouveau code des télécommunications créant notamment une Agence de régulation des télécommunications (ART) dont les prérogatives seront étendues au secteur des postes en 2006 pour donner naissance à l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP).

Retrouvant droit de citer au sein du gouvernement en août 2003, le secteur TIC verra défiler dix ministres en onze ans, cette instabilité institutionnelle ayant notamment pour conséquence de complexifier les relations entre la tutelle et les acteurs du secteur et d'entraver l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de société de l'information qui, jusqu'à présent, fait défaut au Sénégal. Les TIC occuperont cependant la une de l'actualité pendant plusieurs années suite à la proposition faite par M° Abdoulaye Wade, dans le cadre de la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), de créer un fonds de solidarité numérique destiné à lutter contre la fracture numérique, projetant ainsi sur la scène nationale et internationale l'image d'un pays à la pointe du combat pour l'utilisation des TIC au service du développement au moins en paroles si ce n'est en actes. A partir de juillet 2004, l'Etat décidera de libéraliser totalement le marché des télécommunications, au grand dam de la Sonatel qui aurait bien voulu jouir encore pendant quelques années de son monopole sur le fixe et l'international. L'année suivante verra la publication d'une lettre de politique sectorielle du secteur des télécommunications prévoyant le lancement d'un appel d'offres pour l'octroi d'une licence globale de télécommunications. Dans la foulée, les autorités élaboreront une Stratégie de croissance accélérée (SCA), s'appuyant sur des grappes porteuses parmi lesquelles les TIC et les téléservices, dans le but de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2015. Afin d'adapter l'environnement législatif et réglementaire aux nouveaux défis posés par l'utilisation croissante des TIC dans la vie quotidienne des citoyens et favoriser le développement d'une économie numérique, le Sénégal se dotera en 2008 d'une loi d'orientation sur la société de l'information (LOSI) complétée par trois textes portant sur la protection des données à caractère personnel, la cybercriminalité et les transactions électroniques dont un des résultats sera la création de la Commission nationale de protection des données personnelles (CNDP) qui, jusqu'à présent, n'a guère fait parler d'elle.

Ces années ont également vu la multiplication des stations de radios commerciales et communautaires de même que l'élargissement du paysage audiovisuel sénégalais avec la création de près d'une dizaine de chaines de télévision privées, cette dernière avancée s'étant cependant déroulée dans l'opacité la plus totale. La régulation des médias audiovisuel a également évolué avec la suppression du Haut conseil de l'audiovisuel (HCA) créé en 1998 et son remplacement par le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) en 2006 qui a

pleinement joué son rôle lors de la dernière campagne électorale. Coté régulation des télécommunications, bien que prévu par le code des télécommunications de 2001, ce n'est qu'en 2007 que sera créé le Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) qui ne sera opérationnel qu'à partir de février 2010 mais se verra privé de l'essentiel de ses ressources à partir de mars 2011 suite à l'affectation de 95% du montant de la taxe l'alimentant au profit du Fonds spécial de soutien au secteur de l'énergie et verra son fonctionnement bloqué par le transfert de sa direction à la Commission nationale de la connectivité (CNC) en octobre 2011 en contradiction avec les dispositions du code des télécommunications adopté en février 2011 pour intégrer les directives de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et les actes additionnels au traité de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de créer un marché harmonisé des télécommunications en Afrique de l'ouest. La seule initiative prise dans le cadre du FDSUT, à savoir le projet pilote de service universel de Matam lancé en mai 2010, a été un fiasco total puisque jusqu'à présent ses réalisations sont invisibles alors qu'il était censé être fonctionnel au bout de six mois. Les dernières années du régime de l'Alternance ont été marquées par la multiplication des taxes frappant le secteur des télécommunications avec l'instauration de la Redevance d'utilisation des télécommunications (RUTEL) dont le taux originel de 2% fut porté par la suite à 5%, puis de la Contribution au développement du service universel des télécommunications et du secteur de l'énergie (CODETE) et pour finir la taxe sur les appels internationaux entrant au Sénégal qui sera à l'origine d'un bras de fer, toujours en cours, entre le gouvernement et principalement la Sonatel qui en conteste l'opportunité et la légalité.

La période a d'ailleurs été marquée par des relations heurtées avec les opérateurs de télécommunications puisque dès octobre 2000, les nouvelles autorités ont annoncé le retrait de la licence de téléphonie mobile accordée en 1998 à Sentel sous prétexte du non-respect du cahier des charges. En réalité, l'objectif était de lui faire payer 100 millions de FCFA pour être autorisé à poursuivre ses activités. Transféré par Sentel devant le Centre international de règlement des différends liés aux investissements (CIRDI), le contentieux est toujours pendant devant ce tribunal arbitral et ce plus d'une décennie après son éclatement ! De même, la Sonatel a vu sa demande de licence 3G bloquée sans raison pendant près de deux ans alors qu'Expresso avait procédé au lancement de son réseau 3G avec le soutien public du Président de la république ! De plus, des scandales en tous genres ont éclaboussé le secteur avec pas moins de quatre directeurs qui se sont succédé à la tête de l'organe de régulation en une décennie, le coup de force contre Sentel déjà évoqué, l'attribution dans des circonstances plus que douteuses de la licence globale à Sudatel, la signature, cassée par l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), du contrat signé entre Global Voice Group et l'ARTP pour le contrôle des appels internationaux entrant au Sénégal, la gestion nébuleuse du FDSUT, etc. L'affairisme d'une poignée d'individus tapis dans l'appareil d'Etat a ainsi pris en otage le secteur des TIC au point que rien n'était possible sans passer sous leur fourches caudines.

Au final, il ressort que le régime de l'alternance, qui disposait pourtant d'importants atouts, a été synonyme d'occasions manquées, d'initiatives inhibées, de bonnes idées gâchées, de découragement des bonnes volontés, etc. du simple fait que les hommes et les femmes qui auraient pu concevoir et mettre en œuvre les politiques publiques adéquates ont été, dès le départ, systématiquement marginalisés, au profit de ceux qui avaient décidé de faire du secteur des TIC leur chasse gardée. Afin de renverser cette situation, qui a fait perdre du temps et des opportunités à notre pays, il est de la responsabilité des nouvelles autorités de faire un état des lieux sans complaisance, mettre de l'ordre et de l'éthique dans le secteur, élaborer une stratégie nationale dynamique, créer des mécanismes de suivi et des cadres concertation, donner la priorité au secteur privé national, garantir l'accès du plus grand nombre aux opportunités offertes par les TIC et libérer les énergies créatrices qui permettront au Sénégal de bâtir une société de l'information inclusive, solidaire, ouverte, prospère, en adéquation avec les valeurs et les besoins de ses citoyens tout en s'inscrivant dans la perspective de l'intégration africaine.

OlivierSagna
Secrétaire général

* Le titre Sonatel à la hausse à la BRVM

Le titre Sonatel qui avait clôturé à 126 000 FCFA le 29 février 2012, à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'ivoire), a clôturé à la hausse à la cote de 127 000 FCFA le 30 mars 2012.

BRVM : http://www.brvm.org/

* Plus de 720 000 Sénégalais inscrits sur Facebook

D'après les statistiques du site Social Bakers, il y avait 721 100 Sénégalais inscrits sur Facebook au 1er avril 2012 soit un taux de pénétration de 5,12% de la population totale et 78,13% de la population en ligne. En nombre d'inscrits, le Sénégal se classe à la 87ème place dans le monde et à la 9ème place en Afrique, loin derrière la Tunisie qui pointe à la 47ème place dans le monde et à la 6ème place en Afrique avec 3 017 120 inscrits, un taux de pénétration de 28,59% de la population totale et 83,81% de la population en ligne pour une population à peu près équivalente. En termes de taux de pénétration de la population totale, le Sénégal devance des pays comme le Cameroun (2,52%), l'Angola (2,83%), le Nigeria (2,83%), le Kenya (3,32%) et la Gambie (4,64%) mais est devancé par le Ghana (5,13%), Djibouti (5,62%), le Gabon (6,31%), la Namibie (7,24%), la Libye (7,33%), l'Afrique du sud (9,89%), le Botswana (9,94%), l'Algérie (9,98%), l'Égypte (13,34%), le Maroc (14,06%), le Cap-Vert (17,17%), les Seychelles (23,34%) ou encore l'Ile Maurice (24,24%). En Afrique, Facebook compte 40 520 900 inscrits soit un taux de pénétration de 4,35% de la population totale, contre 5,63% en Asie, 28,51% en Europe, 29,01% en Amérique latine, 39,28% en Océanie et 41,66% en Amérique du Nord.

Social Bakers : http://www.socialbakers.com/

* Refonte du site web de Wal Fadjri

Le 29 mars 2011 le quotidien Wal Fadjri a mis en ligne une nouvelle version de son site web au standard 2.0 avec liens vers Digg, Delicious, Twitter, Facebook, fil RSS, mise en ligne de vidéo, des liens vers les autres produits du Groupe Walf Grand Place, Walf TV et les radios mais bizarrement pas de compte Facebook.

Groupe Wal Fadjri : http://www.walf-groupe.com/

* People Input distingué lors du salon UEMOA-NetCom

A l'occasion du salon UEMOA-NetCom qui s'est déroulé du 22 au 24 mars 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso), la société sénégalaise People Input s'est vue décernée le prix du meilleur fournisseur de services web. Créée en 2002, People Input se positionne comme un intégrateur africain et a notamment créée en 2004 la marque MobileProAfrica, premier fournisseur africain de services mobiles. People Input est également présent au Mali, au Cameroun, au Burkina Faso et en Côte d'ivoire.

People Input : http://www.peopleinput.com/

* 3475 noms de domaines enregistrés dans le .sn

Selon les chiffres fournis par le NIC Sénégal, au 31 mars 2012, il y avait 3475 noms de domaines enregistrés dans le domaine .sn sur lesquels 3178 étaient actifs. Sur la base de données malheureusement incomplètes, réunies par ProDomaines, le classement des pays africains sur la base du nombre d'enregistrement de noms de domaine nationaux de premier

niveau (ccTLD) donne le Maroc en première position avec 41 744 noms de domaines enregistrés, suivi par le Nigeria (40 000), le Kenya (20 917), la Tunisie (13 056), la Libye (10 982), la Tanzanie (4628), l'Algérie (4020), le Sénégal (3475), la Côte d'ivoire (2000) et le Burkina Faso (1000). A titre de comparaison, l'île de la réunion, département français de l'Océan indien dont la population s'élève à 840 000 habitants, compte à elle seule 14 669 noms de domaines enregistrés.

NIC Sénégal : http://www.nic.sn/
ProDomaines : http://www.prodomaines.com/

* Le dividende de l'action Sonatel fixé à 14.500 FCFA

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de SONATEL SA convoquée pour le 11 avril 2012 devrait fixer à 300 F CFA le premier dividende brut et à 14.200 F CFA le dividende complémentaire brut revenant à chaque action, ce qui portera le total desdits dividendes bruts à 14.500 F CFA par action. Après déduction de la retenue à la source de 10 % au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM), le dividende net de 13.050 F CFA sera mis en paiement à compter du 3 mai 2012.

Sonatel : http://www.sonatel.com/

* Youssou Ndour dément être intéressé par une licence de télécommunications

Accusé par Pape Diop, Président du Sénat, d'avoir apporté son soutien à Macky Sall pour sa candidature à l'élection présidentielle de 2012 dans la perspective d'obtenir une licence de téléphonie, Youssou Ndour a formellement démenti cette accusation. Il a précisé qu'il n'était nullement intéressé par une licence de télécommunications mais qu'il avait soulevé la question de savoir pourquoi de telles licences ne seraient pas attribuées à des Sénégalais plutôt que l'être toujours à des étrangers.

* Séminaire sur le web sur le déploiement d'IPv6

En prévision du lancement mondial du protocole IPv6, prévu le 6 juin 2012, AfriNIC a organisé, en partenariat avec Orange France Telecom, un séminaire sur le web le 21 mars 2012. Ce webinar d'une durée de 90 minutes, était destiné à assister les opérateurs et les intervenants intéressés au déploiement d'IPv6. A cette occasion, des présentations portant sur le coût du non déploiement de l'IPv6, l'importance de son lancement et l'expérience de la Sonatel en la matière ont été faites pour servir de base aux discussions.

AfriNIC : http://www.afrinic.net/

* Mamadou Aïdara Diop intègre le Conseil d'administration du groupe Sonatel

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du groupe Sonatel prévue le 11 avril 2012, Mamadou Aïdara Diop, Coordonnateur de l'Intersyndicale des travailleurs de la SONATEL, devrait faire son entrée au Conseil d'administration de la Sonatel en remplacement de Mamadou Konté démissionnaire de ce poste. Mamadou Aïdara Diop ainsi nommé conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Sonatel : http://www.sonatel.com/

* 2STV et TFM introduisent le livetweet dans leurs émissions

Pour la première fois dans l'histoire de la télévision sénégalaise, a l'occasion de l'élection présidentielle, Twitter a été utilisé dans le cadre d'émissions interactives. Ainsi, les résultats du premier tout de l'élection présidentielle ont été annoncés le 26 février 2012 par un journaliste de TFM, la chaîne privée du Groupe Futurs Médias (TFM) dirigée par Youssou Ndour, qui se basait

sur les tweets envoyés par les internautes utilisant le hastag #sunu2012. Ensuite le 14 mars 2012, les internautes ont pu participer à l'émission interactive, Le Duel, animée par le journaliste Pape Ale Niang qui répondait à leurs questions posées via un livetweet.

* Lancement du site Dorgoo.com

Le site Dorgoo.com permettant de publier gratuitement de petites annonces pour vendre un produit ou un service dans tous les domaines importants de la vie (immobilier, emploi et formation, automobiles, loisirs et vacances, soins et beauté, rencontres, services professionnels, etc.). Pour publier une petite annonce, il suffit de s'enregistrer en mentionnant prénom, nom, adresse électronique, numéro de téléphone et d'indiquer un mot de passe. Pour les entreprises et autres organisations, l'inscription se fait en cliquant sur la rubrique « Accès professionnel ».

Dorgoo : http://www.dorgoo.com/

* Lancement du concours Oscar TICE à Tambacounda et Kédougou

Le 13 mars 2012, le projet USAID Education de base (USAID/EDB) a procédé au lancement du concours interrégional et inter-collège dénommé Oscar TICE dans les régions de Kédougou et Tambacounda. Ce concours lancé au niveau national le 28 octobre 2011 et dont la date de clôture a été prolongée jusqu'au 18 mars 2012 vise à promouvoir l'alimentation de sites web dédiés à l'éducation et à favoriser les échanges entre les acteurs de la communauté scolaire. La composante Technologies de l'information et de la communication (TIC) du projet USAID/EDB intervient dans 17 collèges de la région de Tambacounda et quatre de la région de Kédougou. Outre l'équipement, le projet se charge de la formation de coachs et super-coachs dans les centres régionaux de formation, lesquels forment à leur tour, l'ensemble de la communauté locale où se trouve l'établissement ciblé dans le but de réaliser des productions numériques qui alimenteront le site de l'établissement.

USAID/Sénégal : http://senegal.usaid.gov/

* Senmobile remporte le premier prix du concours Apps for Africa pour l'Afrique de l'Ouest

Senmobile a remporté le premier prix du concours Apps for Africa, pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, avec une application qui fournit le prix du poisson sur le marché et vise ainsi à réduire les coûts globaux en éliminant la navigation sur le web et en stabilisant les prix régionaux. Intégrée avec MobileMaps et GoogleMaps cette application propose notamment une cartographie des prix du poisson. Organisé par Ericsson et visant à développer des applications destinées la plateforme Android, le concours Apps for Africa se poursuit pour les autres sous-régions d'Afrique et à la fin du processus, les finalistes originaires d'Afrique subsaharienne participeront à l'édition mondiale du concours.

SenMobile : http://www.senmobile.com/

Politique

* Suite à la démission du gouvernement Moustapha Guirassy dresse son bilan

Suite à l'élection de Macky Sall comme Président de la république le 25 mars 2012, le gouvernement du Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye a présenté sa démission au Président de la république sortant M° Abdoulaye Wade lors du Conseil des ministres du 29 mars 2012. A cette occasion, Moustapha Mamba Guirassy, Ministre de la Communication et des Télécommunications et des TIC, a dressé le bilan de son action à la tête du ministère dans lequel il a mis en exergue ce qu'il considère être des acquis à savoir, l'élaboration d'un code de la presse consensuel, a finalisation de la construction de la Maison de la presse, le renforcement des capacités des journalistes par une formation adéquate au Centre d'études

des sciences. et techniques de l'information (CESTI), l'augmentation de l'aide à la presse de 500 millions de francs CFA en 2010 à 700 millions en 2011, la libéralisation de l'audiovisuel avec la création de nouvelles chaînes de télévisions privées et de radios, la poursuite de la création des cyberpresses dans les régions et le passage de la télévision analogique au numérique à l'horizon 2015.

Infrastructures et services

* Forum régional sur la transition vers le numérique et le dividende numérique

Du 12 au 15 mars 2012, les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ont participé à un forum consacré à la transition vers la télévision numérique et le dividende numérique organisé par le gouvernement malien, l'Union africaine des télécommunications (UAT) et l'Union internationale des télécommunications (UIT). Cette rencontre a permis aux participants de revisiter et réviser les planifications en cours à la lumière des dernières évolutions technologiques dans le domaine de la radiodiffusion ainsi que les décisions de la conférence mondiale des radiocommunications, qui s'est tenue du 18 janvier au 17 février 2012. Ils ont par ailleurs échangé sur la feuille de route relative à la transition vers le numérique, les aspects politiques et réglementaires, la planification du réseau, le dividende numérique et la problématique des futurs services large bande. Pour mémoire, la migration de l'analogique vers le tout numérique en matière de télévision doit être achevée en juin 2015.

UIT : http://www.itu.int/
UAT : http://www.atu-uat.org/

* Atelier sous-régional sur l'infrastructure Internet en Afrique

En collaboration avec l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), l'Internet Society (ISOC) et l'AfriNIC, l'Union africaine des télécommunications (UAT) a organisé un atelier sous-régional sur l'infrastructure Internet pour une économie numérique en Afrique du 5 au 7 mars 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cet atelier avait pour but de sensibiliser les ministres africains, les régulateurs des télécommunications et les décideurs sur les défis qui se posent en matière d'infrastructures en Afrique de l'Ouest. Les discussions ont porté sur l'écosystème Internet et l'intégration des infrastructures TIC, les noms de domaine, les points d'échange Internet, la promotion des contenus dans les langues africaines, les infrastructures interafricaines et la sécurité du réseau mondial.

UAT : http://www.atu-uat.org/

Projets

* Prochain lancement de SenTV

Bougane Guèye Dani, promoteur de la radio ZikFm (FM 89.7), devrait prochainement lancer une chaine de télévision dénommé SenTV. Cette dernière émettra à partir de la corniche ouest dans le même bâtiment que la radio ZikFm.

* Mise en place d'une écotaxe pour la gestion des déchets électroniques

Le 15 mars 2012, sur les ondes de Radio France internationale (RFI), Amadou Diallo, Coordonnateur de l'ONG Enda Ecopole, a suggéré la mise en place d'une écotaxe pour la gestion des déchets électroniques. Ce projet se justifie par le fait que selon des experts, l'Afrique devrait générer davantage de déchets électroniques que l'Europe à partir de 2017, en raison de sa forte consommation d'ordinateurs et surtout de téléphones portables.

Enda Ecopole : http://www.enda.sn/ecopole/

Rendez-vous

* Journées « Logiciels libres » du campus numérique francophone de Dakar (6-7 avril 2012)

A l'occasion de la quinzaine de la Francophonie, le Campus numérique francophone de Dakar (CNFD) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) organisera des journées de sensibilisation et des formations autour des Logiciels libres. Ces manifestations se dérouleront les vendredi 6 avril 2012 de 10h à 16h et le samedi 7 avril 2012 de 10h à 16h dans les locaux du CNFD.

AUF : http://www.auf.org/

* e-Health Africa Conference (18- 19 April 2012, Nairobi, Kenya)

La conference e-Health Africa se déroulera sur le thème « Introduire la téléphonie mobile dans les stratégies de déploiement de la e-médecine » les 18 et 19 avril 2012 à Nairobi (Kenya).

* Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC (26 avril 2012)

Conformément à la décision retenue en 2010 à Guadalajara (Mexique) par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le comité de pilotage du plan d'action national de la Résolution 70 de l'UIT célébrera la « Journée des jeunes filles dans le secteur des Tic » le 26 avril 2012. Cette manifestation vise à encourager les filles à ne pas laisser leur cheminement de carrière défini par les stéréotypes, mais par leurs intérêts personnels et leurs talents, à faire connaître aux filles tous les métiers du secteur des TIC et à leur permettre de nouer des contacts pour leur future carrière.

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn
Dossiers spéciaux, abonnement et archives : http://www.osiris.sn/

CERTAINS DROITS RESERVES

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons **(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)**
Osiris, mars 2012